

*Un film sur le projet Skol Ar Mor est diffusé en ouverture du forum. Vous pouvez le visionner en cliquant ici :*

[http://fondation.rte-france.com/FondationRTE/fr/web\\_series\\_epis\\_serie1.jsp?video=video1](http://fondation.rte-france.com/FondationRTE/fr/web_series_epis_serie1.jsp?video=video1)

## Ouverture du forum

**Nelly METGE**

*Adjointe au Maire de Dijon,*

*Déléguée à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à l'économie solidaire*

« Je suis très honorée de pouvoir représenter le Sénateur-Maire François Rebsamen à l'occasion de ce deuxième forum de la Fondation RTE. Je remercie le président de m'avoir invitée hier soir à partager sa table et à visionner ce magnifique film sur Solid'Action. Je remercie également la Fondation d'avoir choisi Dijon pour y organiser ce forum. J'espère que vous aurez l'occasion de découvrir notre agréable ville. Si vous voulez y revenir, attendez le 2 septembre 2012, date de mise en service de notre tramway !

Dijon compte 150 000 habitants mais s'inscrit dans une communauté d'agglomération et un SCOT constitués de nombreuses communes rurales. Je suis très intéressée par les travaux que vous menez et le soutien que vous apportez à nombre d'associations très innovantes qui œuvrent pour développer plus de solidarité et de proximité sur le territoire.

Votre fondation articule son action autour des deux piliers que sont les aides financières et le mécénat de compétences. La Ville de Dijon soutient quant à elle le monde associatif en attribuant chaque année un peu plus de 16 millions d'euros sous forme d'aide financière ou matérielle. En tant que déléguée à l'économie sociale et solidaire, je m'inscris en faveur d'une hybridation des ressources faisant appel, à côté des subventions publiques, au bénévolat, aux fondations privées, au mécénat et aux dons des particuliers. Il me paraît également important que les collectivités locales et l'Etat puissent conventionner avec les associations pour leur assurer une action plus pérenne. Enfin, je soutiens le mécénat de compétences, qui permet de rapprocher le monde de l'entreprise de celui de l'économie sociale et solidaire en créant des passerelles avec les salariés qui souhaitent valoriser autrement leur travail. »

**Claire LELIEVRE**, animatrice du forum, co-fondatrice et directrice adjointe de la rédaction du magazine Esprit Village :

« Avant de poursuivre, je me présente en quelques mots. Je suis journaliste, co-fondatrice et directrice adjointe de la rédaction du magazine Esprit Village, anciennement Village Magazine.

J'invite maintenant Dominique Maillard, Président du Directoire RTE et de la Fondation RTE, à me rejoindre afin qu'il témoigne de ce qui s'est passé depuis le précédent forum organisé à Limoges deux ans auparavant. »

**Dominique MAILLARD**, Président du Directoire de RTE et de la Fondation RTE :

« Je remercie tout d'abord Nelly Metge pour son accueil dans ce lieu de grande qualité.

Lorsque nous avons organisé le premier forum, en 2009, la Fondation était très jeune et ne soutenait que 60 projets. Aujourd'hui, nous apportons notre concours à 200 projets. La famille s'est agrandie et nous avons aussi approfondi la nature de nos relations avec les porteurs de projets.

Il ne s'agit pas seulement de se donner bonne conscience en distribuant des chèques mais d'accompagner réellement les projets. Le parrainage s'est considérablement développé puisqu'il concerne 85 % des projets, lesquels bénéficient d'un correspondant au sein de l'entreprise qui

intervient en amont ou en accompagnement du projet. Nous avons également élargi la gamme des projets que nous soutenons, même si les actions dans le domaine de la solidarité et de la réinsertion y prennent une part prépondérante. Cette tendance est liée au contexte de crise et au retrait de l'Etat, qui a souvent laissé les collectivités locales le suppléer. Au regard des chiffres cités par Nelly Metge pour la ville de Dijon, notre fondation reste cependant très modeste puisqu'elle ne délivre qu'un million d'euros par an. »

**Claire LELIEVRE :**

« En quoi consiste exactement le rôle du parrain ? »

**Dominique MAILLARD :**

« Le parrain est d'abord un volontaire. Il peut intervenir très en amont dans la phase d'élaboration des projets pour aider au montage des dossiers. Dans d'autres cas, l'association existe déjà et le parrain établit un lien permanent entre l'entreprise et son filleul. Il est en effet essentiel pour moi de prolonger notre action au-delà de la remise d'un chèque. Par ailleurs, les parrains représentent le monde industriel et développent un regard différent des acteurs associatifs : le partage de ces deux visions est source d'enrichissement. Au-delà du projet, le parrain peut aider au développement d'une coopération plus large avec l'entreprise, y compris sous la forme de relations clients-fournisseurs. Ce type de prolongement de nos liens se développe, notamment pour les acteurs de la réinsertion qui recherchent de l'activité et donc des clients, parmi lesquels RTE peut figurer. »

**Claire LELIEVRE :**

« Il me semble que les instructeurs sont également des pièces maîtresses du dispositif. »

**Dominique MAILLARD :**

« Vous avez raison. Nos six instructeurs sont d'anciens salariés, retraités, qui ont accepté d'aider la Fondation dans son travail d'instruction préalable des dossiers. Ils rappellent aux associations l'objet social de la Fondation, ses valeurs et ses objectifs. La Fondation ne finance pas le fonctionnement des associations mais seulement de l'investissement. Elle intervient en milieu rural, territoire dans lequel sont implantés 85 % des ouvrages de RTE. Les instructeurs aident aussi les associations à trouver d'autres financements. RTE Fondation s'inscrit sous l'égide de la Fondation de France et croise souvent les chemins d'autres fondations. »

**Claire LELIEVRE :**

« Comment vous représentez-vous l'avenir de la Fondation ? »

**Dominique MAILLARD :**

« Notre fondation a maintenant 4 ans et ma principale ambition consiste à prolonger son rôle au-delà de la distribution de subsides. La Fondation doit être un outil perçu comme utile par les associations et doit permettre à nos salariés de mieux concilier leur engagement professionnel avec un engagement social. Elle ouvre également des perspectives aux personnes qui partent en retraite.

Notre société oppose souvent les mondes associatif, industriel, universitaire, etc. La Fondation RTE vise à créer du lien entre ces univers, tout comme le transport d'électricité est créateur de lien. Elle permet de tisser des réseaux informels et humains au côté des réseaux physiques.

Nous devons encore réfléchir aux possibilités de prolonger notre action pour pérenniser le secteur de l'économie sociale et solidaire. Plus modestement, ce deuxième forum permet à tous les acteurs de la Fondation – instructeurs, parrains, délégué général, membres du comité exécutif, associations aidées

– de se rencontrer. Nous apprécions que les associations nous témoignent leur gratitude mais nous attendons aussi des critiques qui nous permettront de progresser. »

**Claire LELIEVRE :**

« Nelly Metge a évoqué le mécénat de compétences. Souhaitez-vous développer cette piste ? »

**Dominique MAILLARD :**

« Oui. Le mécénat de compétences rejoint une question à laquelle se trouvent confrontées toutes les entreprises, à savoir l’allongement de la durée du travail et la nécessité de réfléchir à l’emploi de nos seniors. Nos lignards et postiers exercent des métiers techniques. Nous ne pouvons pas leur demander le même investissement corporel à partir de 50 ans. Il faut alors transférer et valoriser les compétences de ces personnes dans d’autres types de poste. En utilisant ces compétences via le mécénat, nous sommes doublement gagnants : le salarié senior voit son travail valorisé et les bénéficiaires disposent de son expérience. »